

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 30/2026

L'an **deux mil vingt-six**

Le **5 du mois de juin** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/05/2026

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, GIGNOUX Pascal, GOUDY Martine, AUPETIT Karine, BARRY Alain, BRAY Kevin, DUBOIS Maëva, JAMAIN Thomas, JEAN Laetitia, LAFONT-SANTIN Jeanne-Marie, MUCHERON Laurence, PEYTOUR Bruno

PROCURATION : CRESPO FARGES Cédric à GOUDY Martine, GRUWÉ Marion à DUBOIS Maëva, LEFEBVRE Xavier à AUPETIT Karine

ABSENTS : -

SECRETAIRE DE SEANCE : GIGNOUX Pascal

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Procurations : 3

Votants : 15

Objet : Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le conseil municipal s'est réuni en salle des associations, le vendredi 5 juin 2026 à 18h30 heures,

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu [l'instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (*en attente de la nouvelle instruction*) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 19 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Maëva DUBOIS, Kevin BRAY, Martine GOUDY et Laurence MUCHERON

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués titulaires

Les candidatures enregistrées :

- Monsieur Pascal GIGNOUX
- Monsieur Pascal MECHINEAU
- Madame Martine GOUDY
- Monsieur Xavier LEFEBVRE

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Monsieur Pascal GIGNOUX 13 voix
- Monsieur Pascal MECHINEAU 13 voix
- Madame Martine GOUDY 13 voix
- Monsieur Xavier LEFEBVRE 2 voix

Monsieur Pascal GIGNOUX, Monsieur Pascal MECHINEAU et Madame Martine GOUDY ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

c) Élection des délégués suppléant

Les candidatures enregistrées :

- Monsieur Bruno PEYTOUR
- Monsieur Alain BARRY
- Madame Jeanne-Marie LAFONT-SANTIN
- Monsieur Xavier LEFEBVRE

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Monsieur Bruno PEYTOUR 13 voix
- Monsieur Alain BARRY 13 voix
- Madame Jeanne-Marie LAFONT-SANTIN 13 voix
- Monsieur Xavier LEFEBVRE 2 voix

Monsieur Bruno PEYTOUR, Monsieur Alain BARRY et Madame Jeanne-Marie LAFONT-SANTIN ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Pour extrait conforme
au registre des délibérations du conseil municipal
Le Maire, Monsieur Pascal MECHINEAU
La Secrétaire de séance, Mr Pascal GIGNON

Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU



AR Prefecture

024-212402713-20260605-D30_12026-DE
Reçu le 09/06/2026